

## L'éolien wallon en décrochage

### Le secteur se tourne d'urgence vers le Parlement wallon

L'année 2015, comme les précédentes d'ailleurs, fut une année morose pour l'éolien wallon. Les statistiques annuelles, publiées ce jour, confirment le décrochage persistant de l'installation éolienne sur le territoire wallon par rapport à la politique énergétique régionale. En cause : l'insécurité juridique de la réglementation qui mine le secteur. L'avenir de cette technologie se joue en ce début d'année au Parlement wallon. A l'occasion de la révision du Code du Développement Territorial (CoDT), la fédération EDORA demande aux députés de sécuriser le cadre en matière d'installation éolienne.

Le Facilitateur éolien a publié, ce jour, les données annuelles d'installation éolienne en Wallonie<sup>1</sup>. Elles font état de 29 nouveaux mâts en territoire wallon en 2015, ce qui correspond à 65 MW installés. Bien loin de l'objectif annuel de plus de 100 MW, affiché par le Gouvernement wallon pour l'éolien d'ici à 2020.

La puissance totale du parc éolien wallon s'élève désormais à 708 MW (produisant l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 425.000 ménages).

Le constat de ce décrochage est amer et contraste avec la vigoureuse progression de la filière en Région flamande (qui a érigé trois fois plus de mâts en 2015). Ce développement permet à la Flandre de dépasser pour la première fois la Wallonie en termes de puissance éolienne installée totale avec un territoire pourtant nettement plus exigu et plus densément peuplé qu'au Sud du pays...

#### Pour plus de cohérence politique

EDORA demande au Gouvernement wallon de se montrer plus cohérent dans sa politique énergétique. Les objectifs affichés par l'exécutif wallon en matière d'éolien, une des technologies les plus efficaces et utiles pour le climat, peinent à se concrétiser sur le terrain. Le Conseil d'Etat croule sous les recours contre des permis octroyés<sup>2</sup>. Et l'octroi de nouveaux permis se fait de plus en plus rare.

#### Une révision capitale du CoDT

Le secteur renouvelable a besoin d'une sécurisation juridique de la réglementation éolienne.

L'avenir de l'éolien se trouve désormais dans les mains du Parlement wallon qui a la possibilité de changer la donne en révisant le CoDT. Concrètement, le secteur attend que le CoDT clarifie les possibilités d'installation éolienne dans toutes les zones agricoles ainsi que les conditions de dérogation au plan de secteur.

EDORA demande en outre que la politique d'octroi de permis en Wallonie n'exclue pas les zones plus éloignées des autoroutes qui représentent la plupart du potentiel éolien.

Il en va de la crédibilité des dirigeants politiques wallons d'assurer la pérennité de toutes les filières d'énergies renouvelables en cohérence avec leurs engagements en faveur d'une politique énergétique sûre, durable et abordable.

#### CONTACT PRESSE :

Fawaz Al Bitar : Conseiller éolien d'EDORA : 0496/ 12 22 31 – [falbitar@edora.be](mailto:falbitar@edora.be)

Noémie Laumont : Secrétaire générale d'EDORA: 0498/ 16 89 00 - [nlaumont@edora.be](mailto:nlaumont@edora.be)

---

<sup>1</sup> [www.apere.org](http://www.apere.org)

<sup>2</sup> L'ensemble des permis éoliens actuellement bloqués au Conseil d'Etat représente un total de 556,4 MW (situation fin 2015).

**A PROPOS D'EDORA :**

EDORA fédère une filière renouvelable tournée vers un triple optimum : socio-économique, énergétique et environnemental. Notre fédération plaide pour un développement renouvelable ambitieux, équilibré, intégré et de qualité.

EDORA agit pour que les énergies renouvelables contribuent efficacement à l'indépendance énergétique et la prospérité économique.

EDORA est la fédération des entreprises actives dans les énergies renouvelables. Nos actions visent à favoriser et soutenir le développement de la filière renouvelable. Nous fédérons l'ensemble des acteurs économiques développant des produits et services innovants tournés vers la transition énergétique, l'intégration des renouvelables et la gestion durable de l'énergie dans les bâtiments...

En savoir plus : [www.edora.org](http://www.edora.org)